

ORGANIGRAMME DE GESTION

Conseil de Direction (C.D)

Composition

Président : Le Recteur de l'Université de Douala

Vice-Président : le représentant du Ministère en charge de l'Industrie

Rapporteur : le Directeur de l'ENSPD

Membres :

- Un (01) représentant du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur
- Un (01) représentant du Ministère en charge de la Fonction Publique
- Un (01) représentant du Ministère en charge des Finances
- Un (01) représentant du Ministère en charge de l'Economie
- Un (01) représentant du Ministère en charge des Travaux Publics
- Un (01) représentant du Ministère en charge de l'Habitat et du Développement Urbain
- Un (01) représentant du Ministère en charge des Petites et Moyennes Entreprises
- Un (01) représentant du Ministère en charge de l'Eau et de l'Energie
- Un (01) représentant du Ministère en charge de l'Environnement
- Un (01) représentant des ordres professionnels par filière fonctionnelle au sein de l'ENSPD
- Un (01) représentant d'une Chambre Consulaire
- Deux (02) représentants des regroupements Patronaux

NB : Le C.D se réunit deux(02) fois par an en session ordinaire

La Direction (DIR)

Conseil d'Etablissement (CE)

Composition

Président : Le Directeur

Vice-Président : Le Directeur Adjoint de l'ENSPD

Rapporteur : Le Chef de la Division Administrative et Financière

Membres

- Les Chefs de Division
- Les Chefs de Département
- Les Enseignants de Rang Magistral
- Un (01) représentant des Chargés de Cours
- Un (01) représentant des Assistants

NB : Le C.E se réunit une(01)fois par semestre

Assemblée d'Etablissement (AE)

Composition

Président : Le Directeur

Secrétariat : La Division Administrative et Financière

Membres

- Directeur Adjoint
- Les Chefs de Division
- Les Chefs des Départements, Associés et Vacataires
- Les enseignants Permanents Associés et Vacataires
- Deux (02) représentant du personnels d'Appui
- Un (01) Représentant de l'Association des Etudiants

NB : L'A.E se réunit une(01)fois par semestre

Conseil de Département (C.Dpt)

Composition

Président : Le chef de département

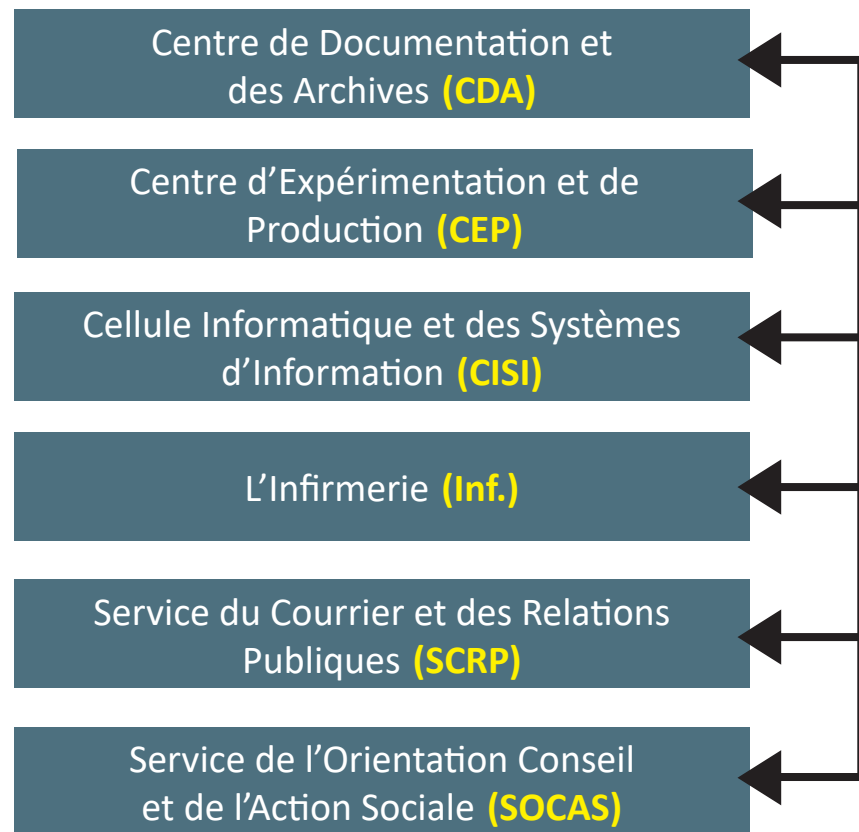
Membres

- Tous les enseignants permanents
- Les attachés d'enseignement et de recherche et moniteurs
- Deux représentants des étudiants

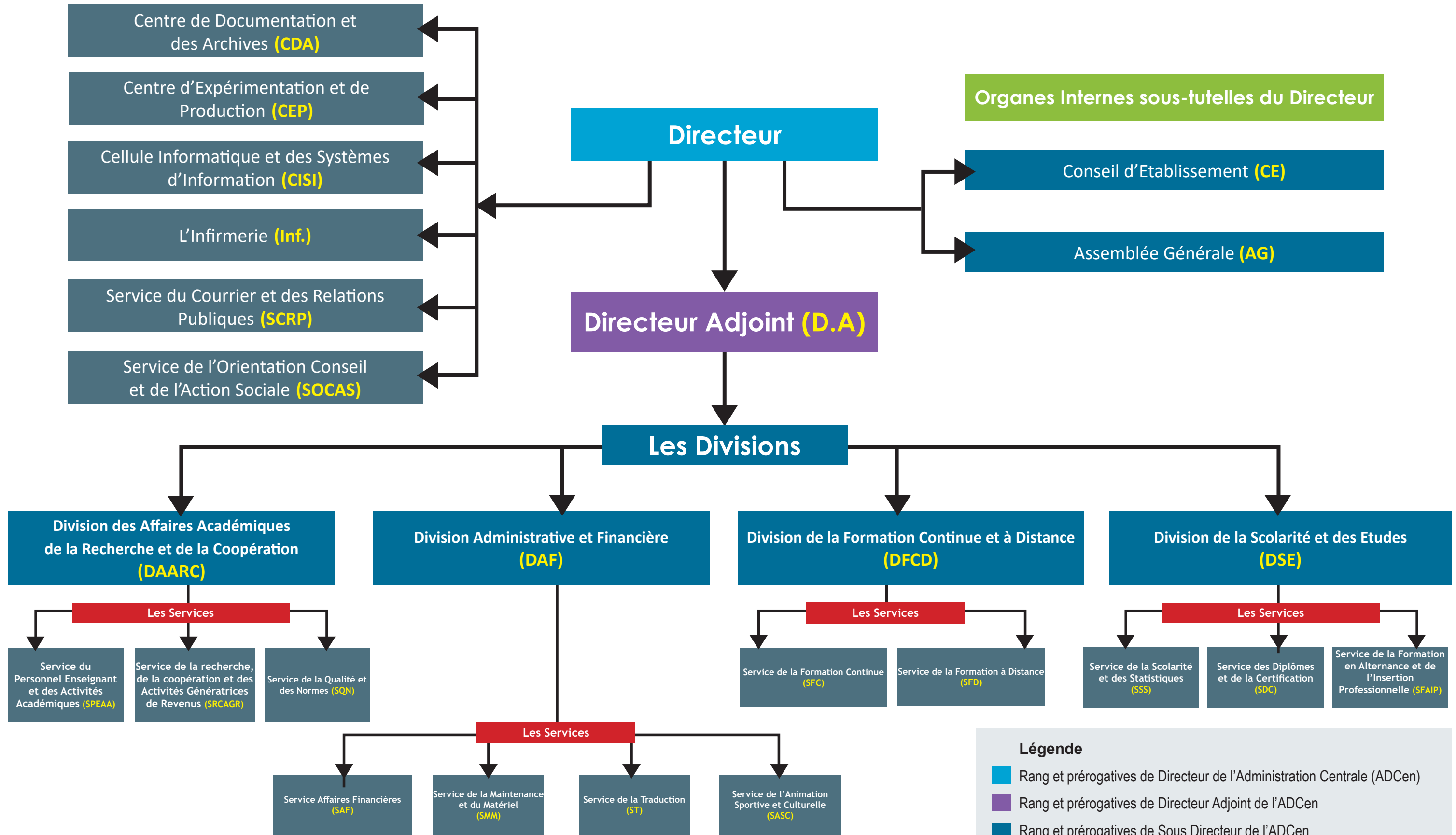
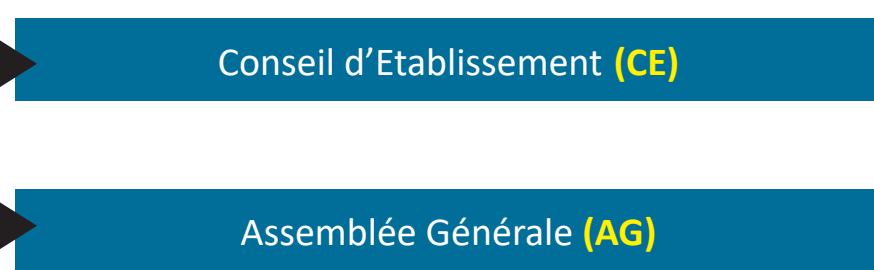
NB : Le C.Dpt se réunit une(01)fois par semestre

ORGANIGRAMME STRUCTURELLE DE LA DIRECTION

Services & Centres rattachés au Directeur



Organes Internes sous-tutelles du Directeur



Légende

- Rang et prérogatives de Directeur de l'Administration Centrale (ADCen)
- Rang et prérogatives de Directeur Adjoint de l'ADCen
- Rang et prérogatives de Sous Directeur de l'ADCen
- Rang et prérogatives de Chef de services de l'ADCen